Image not found or type unknown

litige avec le proprietaire

Par **laeti149**, le **01/12/2008** à **13:04**

j'ai reserver un appartement dans lequel je devais emmenager aux alentours du 20 aout 2008.j'ai du donner un cheque de 150 pour la reservation.apres 3 mois de retard j'ai annulé ma reservation a cause du retard.le proprietaire ne veut pas me rendre le cheque.que puis-je faire et est-il dans son droit? merci de votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés